



Fiche de projet ELENA
EXPERIMENTATION DU TIERS-FINANCEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE
(ARTÉÉ)

Lieu de mise en œuvre	France Région Nouvelle Aquitaine, anciennement régions Poitou-Charentes et Aquitaine
Bénéficiaire	Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie (ARTÉÉ)
Signataire de la Convention des maires	Non
Secteur	Efficacité énergétique dans les logements individuels privés
Coût total des services d'aide au montage du projet	904 631 EUR
Contribution d'ELENA	814 168 EUR
Services d'aide au montage de projets financés au titre du mécanisme ELENA	<p>Le soutien d'ELENA portera sur la mise en place d'un complément d'équipe opérationnelle au sein de l'ARTÉÉ, complément qui permettrait le développement d'une activité de conseil en structuration financière (et potentiellement octroi de tiers financement), et qui comprendrait 4 personnes.</p> <p>De plus le soutien ELENA couvrira les frais de mise en œuvre d'une activité soutenue et complète de conseil en structuration financière, avec la mise en place des processus de gestion, la mise en place d'une assistance juridique appropriée, ainsi que la mise en place d'un logiciel de gestion des prêts adapté à l'activité de tiers-financement.</p>
Durée des services d'aide au montage de projets	3 ans – de fin 2017 à fin 2020
Description du programme d'investissement	<p>Dans la phase pilote, soutenue par ELENA, ARTÉÉ vise à soutenir la réhabilitation de 1.910 maisons ou logements.</p> <p>Le programme d'investissement vise à améliorer la performance énergétique des maisons par la réalisation de bouquets de travaux spécifiques à la typologie des maisons identifiées dans la région Nouvelle Aquitaine. Un bouquet-type de travaux a été établi afin d'estimer également le coût moyen de la rénovation à financer. Concernant l'enveloppe du bâti, il est prévu une isolation extérieure ou intérieure des murs, l'isolation des combles ou de la toiture terrasse, des planchers (si accessible), le remplacement des fenêtres par du double vitrage et l'installation d'une ventilation. Concernant les systèmes de chauffage, il est prévu de les moderniser avec les meilleures technologies disponibles sur le marché (p. ex. chaudières à condensation au gaz). Des substitutions entre différents types d'énergie seront possibles si le propriétaire le souhaite (p. ex. installation d'un poêle ou une chaudière à granulés).</p>

Investissements à mobiliser	<p>Au total l'investissement à mobiliser a été estimé à 51,2 m EUR pour ~1 900 logements.</p> <p>Le chiffrage unitaire des travaux est estimé dans une fourchette moyenne allant de ~12 000 EUR à 56 600 EUR suivant la typologie du logement et la surface habitable.</p> <p>A l'échelle du parc de maisons individuelles, un coût moyen de l'ordre de 26 800 EUR a été considéré comme raisonnable.</p>
Description de la stratégie choisie pour mettre en œuvre le programme d'investissement	<p>ARTÉÉ a pour objectif de fournir aux propriétaires un guichet « unique » et complet pour mener à bien leurs programmes de travaux. Ce concept de « one-stop-shop » permet de proposer une offre la plus intégrée possible afin de débloquer et accélérer la réalisation de programmes de travaux d'efficacité énergétique ambitieux. Un des résultats attendu lié à l'activité de conseil en structuration financière est le recours au tiers-financement dans un cas sur deux.</p> <p>Dans la pratique, les bouquets de travaux seront adaptés au cas par cas, en fonction des contraintes rencontrées, avec l'objectif d'équilibrer sur 25 ans les économies d'énergie et les charges de remboursement et en intégrant les subventions disponibles. Le montant unitaire à financer par (notamment par le tiers-financement, mais pas uniquement) sera donc très variable.</p> <p>En outre, les prestations de l'ARTÉÉ comporteront le suivi des économies d'énergie, ce qui pourrait conduire à proposer l'installation de dispositifs permettant d'améliorer la réflexivité des ménages sur leur consommation d'énergie.</p>
Résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique – Économie d'énergie annuelle totale : 28,8 GWh • Énergie renouvelable – total annuel : 7,8 GWh, principalement de la chaleur produite à partir d'énergies renouvelables (biomasse / granulés) • Réduction des émissions de CO₂ –: 2 400 tonnes d'équivalent CO₂
Effet multiplicateur	<p>63</p>

Potentiel de reproduction sur le marché	<p>Plusieurs aspects de ce programme d'investissement peuvent fournir des idées et des exemples pour d'autres collectivités ou organismes publics :</p> <ul style="list-style-type: none">• Création d'un service public de l'efficacité énergétique par une collectivité proposant des services complets pour la rénovation des logements (p. ex. maisons) englobant la phase d'étude, choix des entreprises, surveillance des travaux, financement dédié et suivi des économies d'énergie réalisés.• Ce type de service pourrait être proposé aussi à des collectivités n'ayant pas la capacité et/ou les compétences pour améliorer leur propre stock de bâtiments.• Coopération avec des partenaires locaux (p. ex. entreprises, bureau d'étude, architectes etc.), en vue de :<ul style="list-style-type: none">○ créer plus d'activité économique au niveau local/régional○ élever la compétence des entreprises dans ce secteur ainsi que le service rendu• Structuration des investissements dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments afin de les rendre plus lisibles, compréhensible et calculable pour des financeurs classiques comme par exemple des banques commerciales. Dans le moyen et long terme, l'ARTÉE prévoit d'obtenir des lignes de financement complémentaire adossée à l'amortissement du portefeuille de créances en cours.
Situation actuelle	Contrat signé le 19/12/2017
Personne de contact chez le Bénéficiaire	Mme C. De Vitry d'Avaucourt https://www.artee.fr/